

# La Lettre

Solidarité  
Laique

www.solidarite-laique.org

La Lettre de Solidarité Laique

Prix : 5€ - 3<sup>e</sup> trimestre 2017 n° 58

Dossier

## la Tunisie : l'éducation et l'enjeu démocratique...

**1%**  
de la population mondiale  
détient 48% des richesses

**25%**  
des jeunes ne fréquentent  
pas le secondaire en Tunisie

**35%**  
des 15-24 ans sont au  
chômage en Tunisie

**106 000**  
décrocheurs, en 2013,  
en Tunisie



**Anne-Marie Harster**  
Présidente de  
Solidarité Laique

### Edito • Ensemble, c'est possible !

Depuis bien des années, Dominique Thys s'est adressé à nous. Il nous a permis de mieux comprendre les événements majeurs qui sollicitaient et souvent éprouvaient notre pensée et nos actions de solidarité. Il a maintenu la qualité du tissage entre Solidarité et laïcité.

Au nom de toutes et tous, je tiens à le remercier chaleureusement pour son action de militant et de président de Solidarité Laique. Solidarité Laique est un collectif de plaidoyer et d'action. Ensemble, bénévoles, salariés et représentants d'organisations, nous prenons la parole pour faire évoluer la mise en œuvre des droits humains, l'éducation d'abord. Ensemble, nous développons des projets dans notre pays et ailleurs dans le monde, en réciprocité avec nos partenaires.

Nos plaidoyers s'inscrivent dans le temps long. Et il y a une urgence à se saisir des questions dont les impacts sont de plus en plus irréversibles: l'éducation, si elle fait défaut, génère de la violence sociale ; la préservation des ressources, si elle fait défaut, menace l'humanité.

Le réchauffement climatique commence de frapper des millions de personnes et de provoquer des dégâts massifs. Les sociétés civiles se mobilisent. Nous aussi. Le volontarisme du plan climat de Nicolas Hulot fera progresser la réalisation des objectifs de développement durable portés par l'organisation des Nations Unies et notamment les Objectifs 4, 7 et 13 qui portent respectivement sur l'accès à une éducation de qualité, le recours aux énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique.

Notre action, aussi, s'inscrit dans le temps court.

Dès la rentrée, nous organisons la 18<sup>ème</sup> édition de la Rentrée Solidaire. La Tunisie a été retenue par notre organisation avec ses partenaires locaux du programme « Soyons actifs-actives ». En effet, nombre de familles ne peuvent payer des fournitures scolaires à leurs enfants. Nous allons donc nous mobiliser afin d'accompagner au mieux, avec nos partenaires et les autorités tunisiennes, cette « rentrée » qui sera celle de nombreux défis.

Un monde plus juste et plus solidaire, c'est possible !



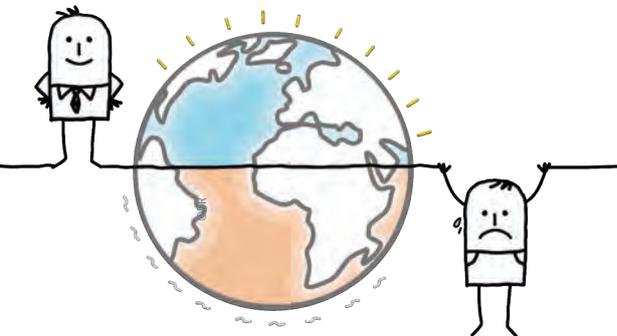
#### Sommaire

**Actions - p. 2**  
Quelles priorités pour lutter  
contre les inégalités ?

**Dossier - p. 3 à 6**  
La Tunisie : l'éducation  
et l'enjeu démocratique

**Actualités - p. 7**  
AG de Solidarité Laique -  
Focus sur vos outils préférés

## Quelles priorités pour lutter contre les inégalités ?



Le monde n'a jamais produit autant de richesses et jamais les richesses n'ont été concentrées en si peu de mains tandis que les inégalités n'ont jamais été aussi fortes !

Selon un rapport<sup>1</sup>, les 1% les plus riches détiennent 48% des richesses mondiales, bientôt 50% au rythme de progression actuelle. De quoi donner le tournis. Le développement humain pour tous (Titre du rapport du Programme des Nations Unies pour le développement 2016) n'est pas pour tout de suite !

Aucun pays n'échappe à l'augmentation de l'écart entre les riches et les pauvres. L'alarme sur cette tendance à l'accroissement des inégalités ne date pas d'hier : elle a été lancée dès 2006 par la Banque mondiale puis en 2011 par l'OCDE et encore en 2016 par le FMI !

En résumé, ces rapports indiquent que la hausse des inégalités n'est pas soutenable d'un point de vue économique dans la mesure où elle constitue un frein à la croissance et place les finances publiques dans une équation budgétaire impossible (fraude fiscale d'un côté et impossibilité

de payer des impôts de l'autre entre autres facteurs) au risque d'une déstabilisation de nos démocraties<sup>2</sup>.

Heureusement en 2015, les Objectifs de développement durable (ODD) ont pris en considération ces éléments pour aller vers un développement humain pour tous et toutes à l'horizon 2030.

Parmi les 17 ODD (tous interdépendants), quatre objectifs relèvent ainsi de cette ambition de réduire la « fracture égalitaire » : éliminer la pauvreté (ODD1), éduquer (ODD4), réduire les inégalités (ODD10) et agir sur le pilotage public pour l'Etat de droits, la bonne gouvernance et des institutions efficaces (ODD16).

### Repenser l'universalisme

La réponse s'organise autour de la réflexion sur les « Communs » qui interrogent en profondeur toutes les notions et pratiques de partage, de redistribution, d'être au monde, de politique, d'universalité, au-delà des communs environnementaux comme formes d'organisation et de partage de la propriété et de l'usage des ressources (dont la prise de conscience de leur finitude possible à court terme n'est pas encore partagée - cf le retrait des Etats-unis des Accords de Paris liés à la COP 21). Cela pose brutalement la question de la place des communs dans le droit international, au-delà des théories et doctrines qui font débat actuellement. L'ODD sur les inégalités induit la mise en place de politiques à même d'augmenter les revenus des 40% les plus pauvres<sup>3</sup>. Cette approche consti-

tue un changement fondamental qui met en perspective l'idée d'égalité effective, compatible avec des droits différenciés.

Dans ce sens la question des Communs renvoie à la non-marchandisation d'un nombre de fonctions sociales constitutives des droits en matière économique, sociale, de santé, de culture et d'éducation.

Une autre façon de penser l'universalisme en quelque sorte.

<sup>1</sup> Rapport Oxfam 2016 : Insatiable richesse

<sup>2</sup> Thomas Piketty, Le Capital au XXI<sup>ème</sup> siècle, Le Seuil, 2013

<sup>3</sup> AFD, Gaël Giraud, Economiste en chef.

### Solidarité Laïque en lutte contre les inégalités

#### En France

- Soutien au départ en vacances des familles démunies et accompagnement social et parental ;
- Animations et sensibilisation sur des sujets de citoyenneté vers des publics fragilisés, notamment pendant les vacances ;
- Soutien à des projets éducatifs dans des zones difficiles, pour favoriser l'échange, la rencontre interculturelle et sortir les jeunes de l'isolement ;
- Défense des droits des enfants ;
- Chef de file de la Coalition éducation...

#### A l'international

- Pilotage de programmes ou soutien de microprojets pour favoriser l'accès à une éducation de qualité dans une vingtaine de pays...

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Solidarité Laïque 22 rue Corvisart 75013

- Je veux recevoir la Lettre de Solidarité Laïque et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : **20 €**
- J'adhère à l'association Solidarité Laïque pour 1 an : **36 €** (ce qui me permet de participer à l'assemblée générale et ainsi de pouvoir exprimer personnellement mon point de vue et de recevoir d'avantage d'informations afin de renforcer le mouvement).
- Je m'abonne et cotise pour adhérer à l'association Solidarité Laïque pour un an : **56 €**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

- Par chèque bancaire à l'ordre de « Solidarité Laïque»
- J'accepte de recevoir gratuitement des informations de Solidarité Laïque par courriel : .....@.....

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à Solidarité Laïque. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-contre



## La Tunisie l'éducation et l'enjeu démocratique...

A quelques mois du 14 janvier 2018 qui marquera le 7<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution de la dignité, alors que la Tunisie connaît toujours de nombreuses difficultés politiques, sociales, économiques et sécuritaires, le moment est venu de dresser un tableau de la situation du secteur de l'éducation.

Si la Tunisie a longtemps fait figure de bon élève, son système éducatif reste confronté à de nombreux défis.

Depuis l'indépendance (1956), le système éducatif tunisien qui fut le premier arabisé de la région s'est nettement amélioré et a affiché des résultats positifs en regard des autres pays du Maghreb et, au-delà, de la plupart des pays arabes.

Le taux de scolarisation a fortement augmenté, le nombre d'écoles et d'établissements s'est accru significativement ainsi que celui des établissements universitaires. Parallèlement, le taux d'analphabétisme a considérablement diminué.

### **Alerte sur le décrochage scolaire !**

Malgré ces indicateurs positifs, le bilan est plus que contrasté. La qualité des parcours et des diplômes est interrogée, la déscolarisation est très importante, accentuant le décrochage scolaire de nombreux jeunes, les inégalités territoriales sont criantes, notamment en matière d'infrastructures, la formation des enseignants est à revoir.

L'instabilité politique du pays n'a pas permis à ce jour de mettre en œuvre la véritable réforme de l'éducation voulue par les syndicats, les parents d'élèves, des associations qui gravitent autour du système éducatif et par de nombreux élèves et étudiants.

### **Un système éducatif en cours de réforme**

Le ministère tunisien de l'Éducation s'est fixé pour objectif, notamment dans le cadre des accords passés avec l'Union européenne et la France en particulier, d'agir sur plusieurs leviers :

- conforter le système scolaire obligatoire de neuf années en place qui comporte un premier cycle de six ans et un second cycle de trois ans, avec un enseignement secondaire de quatre ans. Depuis 1991, est affichée l'ambition d'assurer un socle de formation jusqu'à 16 ans pour l'ensemble d'une génération ;
- relancer l'apprentissage du français dès la 3<sup>e</sup> année du primaire et ce dans un contexte historique où la situation linguistique est complexe (cf encadré p4) ;
- repenser la formation des enseignants. Une nouvelle école normale, calquée sur le modèle français, forme pendant deux ans les instituteurs, tandis que les professeurs du secondaire ne peuvent désormais exercer qu'à la condition d'avoir obtenu un diplôme sanctionnant deux années d'étude (Cf article p.6) ;
- revoir le système d'évaluation des élèves pour accroître le temps d'apprentissage et privilégier un contrôle continu des acquis ;
- mettre en œuvre effectivement le plan de développement des technologies de l'information et de la communication à tous les niveaux et sur tous les territoires ;
- renforcer une réelle décentralisation/déconcentration pour encourager l'initiative et l'innovation au niveau des régions et des établissements scolaires ;
- renforcer l'intégration de l'enseignement technique au collège et proposer un bac technique de qualité ;
- ouvrir l'école sur la société environnante en développant les programmes d'éducation à la démocratie, aux droits de l'homme, à la citoyenneté et l'émancipation de tous et toutes.

Ces défis ne seront relevés que si la société civile tunisienne, avec ses partenaires, accompagne ce processus ambitieux qui vise, dans le cadre d'une volonté démocratique réaffirmée, de former au « comment penser » plutôt qu'au « quoi penser ».

# La Tunisie face aux défis de l'éducation



© DR

**T**aux d'accès à l'éducation primaire, égalité filles-garçons, alphabétisation des jeunes... les statistiques officielles de l'Unesco hissent la Tunisie au palmarès mondial concernant les objectifs de l'Éducation pour tous. Pourtant, la réalité est plus complexe et diverse qu'il n'y paraît. La période révolutionnaire a révélé les faiblesses d'un système qui aujourd'hui tente de se renouveler. Avec une priorité : allier qualité et équité.

Les discriminations en Tunisie sont liées à des facteurs socio-économiques et territoriaux. En clair, les discriminations subies par l'élève au cours de sa scolarité dépendent avant tout de son origine sociale et de son lieu de résidence. Tandis que les régions côtières et du Grand Tunis sont bien loties en nombre d'établissements, à l'intérieur et au sud, ils nettement moins nombreux et mal équipés. Ce qui a des conséquences sur les

taux de fréquentation. Dans le secondaire par exemple, en milieu rural, 59 % des enfants et des jeunes vont à l'école contre plus de 80 % en milieu urbain. A Kasserine, au centre du pays, ce sont seulement 55% des jeunes qui vont au lycée contre 81 % dans le district de Tunis.

## **Des zones entières oubliées par l'État**

Dans la Tunisie profonde, la qualité des conditions matérielles, des infrastructures et des équipements est un souci majeur. Qualité aussi de l'encadrement, de l'environnement scolaire, absence d'activités proposées en dehors des heures de classe. Certes, les associations tentent de compenser les manques de l'État et de lutter contre l'exclusion des populations, mais cela reste insuffisant. Dans de nombreuses localités, les conditions décentes de scolarisation ne sont toujours pas réunies : 11% des écoles sont sans eau potable, 17% sans accès pavé. La question du chemin qu'il faut parcourir pour gagner l'école reste bien réelle aussi pour de trop nombreux enfants du fait d'absence de transports scolaires et de l'isolement de nombreux villages. Certains écoliers doivent marcher 5 kms, parfois plus, avec les dangers de la route, les conditions climatiques difficiles... Lors du passage au collège, ces contraintes matérielles s'aggravent et sont autant de causes qui découragent les élèves et les font « décrocher ».

## **Une situation linguistique complexe et ambiguë**

*Sur le plan linguistique, les Tunisiens sont pris entre plusieurs feux, ce qui constitue pour les élèves un frein à leur réussite scolaire.*

*D'une part, la langue maternelle des enfants tunisiens est l'arabe dialectal, une langue orale, qui n'est ni uniforme ni homogène.*

*D'autre part, la langue sur laquelle se fonde l'identité tunisienne et son appartenance à la culture arabo-musulmane est l'arabe classique, langue d'enseignement officielle. Mais cette langue s'avère mal adaptée à l'enseignement des matières scientifiques et techniques : difficulté à transcrire les concepts scientifiques français dans un arabe harmonisé,*

*formation des maîtres insuffisante... Quant à l'usage du français, il reste incontournable quoique contesté : cette langue continue d'être ressentie comme la langue du colonisateur, véhicule d'un mode de vie et de valeurs importés. Pourtant, il est la clé pour accéder à l'enseignement scientifique et à certaines professions, et plus généralement pour participer au développement de l'économie tunisienne de plus en plus ouverte sur l'international. Et l'abondante littérature tunisienne d'expression française ainsi que l'utilisation du français dans les milieux intellectuels continue d'en faire une langue qui fait partie des fondamentaux de la pratique linguistique en Tunisie.*

# Mieux former les enseignants

Le système éducatif tunisien a connu trois profils successifs d'enseignants du primaire. La première génération était des normaliens ayant bénéficié de quatre ans de formation spécialisée dans des écoles normales suite à une orientation qui se faisait au terme des trois ans d'étude dans les collèges. Sont venus ensuite les « maîtres principaux » qui répondaient à de nouvelles exigences scientifiques pour améliorer le système éducatif tunisien. Ces enseignants étaient des bacheliers qui devaient suivre deux ans de formation dans les instituts supérieurs de formation des maîtres (ISFM). Ils ont représenté une bouffée d'oxygène pour l'école. Créés en 1989, ces ISFM ont été fermés, marquant la fin de l'école tunisienne et laissant place à un recrutement anarchique de personnels non qualifiés.



## Un statut qui reste précaire

Depuis longtemps les syndicats UGTT ont mené d'arrache-pied une lutte pour arrêter ce désastre mais il a fallu attendre la Révolution pour s'atteler à la question. En juin 2013, un nouveau statut des enseignants du primaire a acté d'un recrutement des professeurs des écoles primaires « parmi les diplômés des écoles spécialisées créées pour cela ». Lors de la rentrée 2016-2017, 3 000 nouveaux bacheliers ont accédé aux instituts supérieurs en vue d'obtenir une licence appliquée en sciences de l'éducation. Face au chômage, des bacheliers de bon niveau ont choisi cette

voie. Mais le statut reste précaire puisqu'aucun décret n'est paru et que le ministère de l'Éducation s'est contenté d'une convention signée avec le ministère de l'Enseignement supérieur...

Le secondaire suit aujourd'hui la même réforme. La rentrée 2017-2018 verra des licenciés et détenteurs d'une maîtrise suivre une formation en vue de l'obtention d'un master professionnel dans différentes spécialités. Une volonté de réforme à suivre de près car elle engage la bonne formation de la génération qui est aujourd'hui sur les bancs de l'école.

# L'insertion des jeunes, un enjeu majeur !

Si l'implication de la jeunesse tunisienne a été forte pendant la Révolution, la Tunisie est aussi l'un des pays qui a fourni le plus grand nombre de jeunes gens, et notamment de jeunes femmes, au parti salafiste Ansar al Charia, puis à Daech.

Les inégalités économiques, sociales, culturelles et territoriales expliquent bien sûr ce phénomène : sentiment d'exclusion, isolement, difficulté à trouver un emploi, mais aussi sentiment de dépossession civique et politique... Nombreux sont ceux qui parlent de génération de « rêves brisés ».

## Ouvrir l'horizon à la jeunesse

Pour remédier à cette situation, plusieurs leviers peuvent cependant être activés : affirmer l'importance de la jeunesse (ne plus la

craindre mais y croire !), améliorer la qualité de la formation pour réduire la durée entre la sortie de formation initiale et l'obtention d'un emploi décent, développer l'alternance, revoir les conditions d'accès au logement, refonder le système de l'orientation, (re)valoriser les filières technologiques et professionnelles (y compris celles des métiers de la terre, du sport et de la culture), développer le volontariat et les possibilités d'une mobilité aisée et, enfin, dégager les moyens pour une participation effective des jeunes à la vie citoyenne et politique. Rien de bien original en somme, encore faut-il que la classe politique en ait conscience et se donne les moyens de la mettre en œuvre pour ouvrir l'horizon à cette jeunesse qui aspire plus que jamais à prendre sa place dans la construction de l'avenir de son pays.

**Soyons Actifs/Actives, des organisations déterminées à bâtir un avenir meilleur**

Depuis 2012, le programme *Soyons Actifs/Actives* a pour objectif la réduction des inégalités. Il soutient des initiatives dans les régions défavorisées pour rapprocher les membres des communautés éducatives. Les défis de l'éducation sont nombreux : accès pour toutes et tous à un enseignement de qualité, lutte contre l'abandon scolaire, ouverture de l'école à la société civile...

L'enjeu est fort : soutenir l'école dans sa mission pour la démocratisation du pays.

[www.actives-actifs.org](http://www.actives-actifs.org)



Interview de Ghazi Gherairi

## L'école publique est l'outil formateur de la citoyenneté"



© Michel Dobson

Ghazi Gherairi est ambassadeur délégué permanent de la Tunisie auprès de l'Unesco. Professeur de droit constitutionnel, il fut le secrétaire général de l'Académie internationale de droit constitutionnel. En 2015, il a été chargé par l'Organisation des Nations Unies de documenter le « Dialogue national » tunisien, peu de temps avant l'attribution du Prix Nobel de la Paix 2015, au Quartet parrain de ce « Dialogue ».

### Après avoir consulté le peuple tunisien, le gouvernement prépare une réforme de l'École. Quelle doit en être le sens ?

La question de la réforme nécessaire de l'École repose sur un pari multiple qui est de faire de l'École le moteur de la société, une École inclusive collant à une mise en scène universelle. Nous souhaitons la concertation, la transparence avec tous. La question éducative concerne tout le monde et doit être un souci et un centre d'intérêt permanent.

L'école publique est l'outil formateur de la citoyenneté. Elle est le substrat unificateur de la Tunisie et nous sommes attachés à ce que cela demeure. Cela n'empêche pas des originalités. L'histoire de la Tunisie se rattache à celle de l'Europe.

Déjà, au temps de l'Empire ottoman, avait émergé une école proprement tunisienne. Khair-Eddine a fondé le modèle moderne de cette École. Le collège Seddiki, créé en 1875, est l'embryon de cette école publique, creuset de la citoyenneté : école égalitaire, paritaire, source de fierté ayant permis le plus fort taux de scolarisation des filles du monde arabe.

Aujourd'hui, de nouveaux défis sont à relever comme celui de la qualité de l'enseignement, de la prise en compte des nouvelles technologies, des moyens économiques... Un effort public national, aux coûts significatifs, s'impose.

Il faut maintenir cette solidarité de la société tunisienne par l'École car c'est elle qui fonde la citoyenneté. Face à la menace terroriste transnationale, nous construisons la paix par l'école gratuite et égalitaire. La classe moyenne tunisienne est née de l'ascenseur social dû à l'École. Cette École est à consolider car elle forme l'élite socio-économique dont le pays a besoin. Il faut un système d'essaimage horizontal. Les défis lancés à cette École sont énormes : choix pédagogiques, contenus des programmes, question des moyens et travail d'adaptation au monde moderne.

Deux exigences s'imposent : adaptation des enseignants par la formation initiale et continue et

moyens budgétaires à dégager. C'est la difficile quadrature du cercle car le ministère de l'Éducation est le premier employeur de la Fonction publique et son coût pèse dans le budget de l'État.

L'École doit s'adapter au monde moderne et apporter les connaissances complémentaires à ce que l'élève qui baigne dans internet a déjà assimilé. L'École doit apprendre la rationalité, pousser à la réflexion, développer l'esprit critique, ce que je qualifierai de problématiques « unesquiennes ».

### Quelle place la Culture doit-elle tenir en Tunisie ?

La Culture est un élément important pour la plupart des États modernes. Comment le produit de l'impôt peut-il contribuer, sans interférence, à la Culture ?

La Tunisie a consacré la liberté d'initiative culturelle dans sa nouvelle constitution. Aux créateurs de

faire ! L'État qui se veut transparent doit garantir cette liberté et apporter un appui en toute impartialité. Pour cela, ont été mises en place des commissions paritaires devant faire des choix.

Après la Révolution de la Dignité, la Tunisie appartient à une grande aventure humaine. Son étroitesse géographique ne l'empêche pas d'avoir une forte densité culturelle sur son territoire. Après avoir banni le joug politique, il lui faut reconnaître son patrimoine et le mettre en valeur. Cela demande des moyens budgétaires tant pour entretenir

les sites archéologiques que pour entreprendre de nouvelles fouilles. Des choix devront être faits pour optimiser les nombreuses richesses tant matérielles qu'immatérielles de la Tunisie. C'est une fabuleuse aventure humaine qui s'offre à la Tunisie avec l'Unesco.

La Culture et l'École sont indissociables. La construction de la Tunisienne et du Tunisien de demain se fera par l'École et en cela l'Unesco fait sens en prônant l'égalité femmes-hommes et la solidarité.

Aujourd'hui, de nouveaux défis sont à relever comme celui de la qualité de l'enseignement, de la prise en compte des nouvelles technologies, des moyens économiques...

## ■ Focus sur vos outils préférés

Donner à comprendre les enjeux liés à la solidarité, au vivre ensemble, au développement durable, aux droits et susciter un engagement citoyen pour un monde plus juste : c'est la finalité de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité, une des missions sociales de Solidarité Laïque. Pour les éducateurs, Solidarité Laïque conçoit des outils pédagogiques autour de ses thèmes phares : le droit à l'éducation, les droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations et le racisme. Gratuits, en prêts ou à des prix raisonnables, livrets d'activités, vidéos éducatives, ouvrages, expositions et jeux vous invitent à internationaliser les enjeux de société, à découvrir d'autres pays, d'autres cultures.

Retrouvez-les sur [www.solidarite-laique.org](http://www.solidarite-laique.org) et [eas@solidarite-laique.org](mailto:eas@solidarite-laique.org) ou demandez dès maintenant notre catalogue d'éducation à la citoyenneté.

**Droits de l'enfant** : le jeu de plateau « En avant vers la cité idéale » Par équipe en répondant à des questions sur les droits de l'enfant et les discriminations, enfants (dès 6 ans) et adultes doivent remporter les objets indispensables à la construction de la cité idéale ! Le jeu : 25€ (+ 3,20€ de port)



**Education contre le racisme** : l'exposition « Immigrations » en prêt retrace l'histoire de l'immigration en France, du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours, en présentant, avec beaucoup d'iconographies, de photos d'archives, les différents populations immigrées qui ont fait l'Histoire de la France. (22 panneaux 80 X 120). Pour tous dès 16 ans.



### Deux nouveautés pour la rentrée

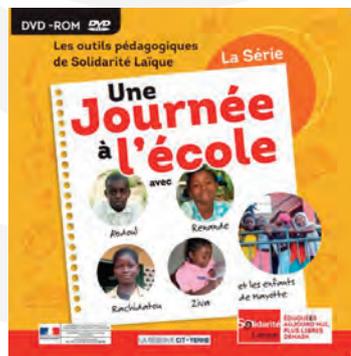
• Un film documentaire « Sur le chemin de la dignité... Une journée à l'école en Tunisie »,



• Un jeu « Sur le chemin des droits de l'enfant

**Droit à l'éducation** : Un DVD Rom regroupe l'ensemble des films (30 min.)

et les ressources pédagogiques (PDF) qui ont fait la notoriété de la collection « Une journée à l'école » à Haïti, au Bénin, à Madagascar, au Sénégal et avec les enfants de Mayotte. DVD : 10 € (+ 3,20 € de port)



> Une assemblée générale qui réaffirme l'ambition de mieux lutter contre les inégalités



L'assemblée générale s'est tenue le 8 juin dans les locaux de la MGEN à Paris. Le président sortant, Dominique Thys, a présenté le rapport moral en resituant l'action de Solidarité Laïque dans l'environnement mondial, européen et national. L'année 2016 n'a pas permis de résoudre les principaux conflits en cours comme la tragédie syrienne, mais également de plus anciens comme le conflit israélo-palestinien. Elle a vu l'élection d'un Président américain climato-non compatible et d'un Président français dont on attend beaucoup, sans doute trop, mais qui a surtout révélé la rupture entre les citoyens français et une classe politique qui n'a pas su réformer ses pratiques. Le délégué général a ensuite présenté le rapport d'activités montrant l'implication de notre organisation sur de nombreux territoires en France et dans le monde autour des enjeux éducatifs, des droits - trop souvent bafoués - y compris avec la généralisation du délit de solidarité. Il a réaffirmé la nécessité d'appuyer des sociétés civiles mieux organisées et plus efficaces dans leur plaidoyer auprès des partenaires publics dans la perspective de co-construire des politiques favorables au plus grand nombre. Le chemin à parcourir est en ce sens bien ardu. Les témoignages de nos partenaires venus de Colombie, de Tunisie et de France ont démontré combien la tâche était exigeante mais aussi réalisable. Enfin, le trésorier a présenté le rapport financier, équilibré. Un nouveau conseil d'administration a été élu et Anne-Marie Harster, représentant la MGEN, est devenue la nouvelle présidente de Solidarité Laïque.

du 4  
septembre au  
15 décembre  
2017



# La Rentrée Solidaire avec les enfants de Tunisie

[www.rentreesolidaire.org](http://www.rentreesolidaire.org)

Organisée avec :



Avec le soutien de :



## BON DE SOUTIEN

À retourner dans l'enveloppe réponse  
jointe sans l'affranchir

### AVANTAGES FISCAUX

DON > DÉDUCTION > COÛT RÉEL  
50€ > 33€ > 17€

66%  
DE DÉDUCTION  
FISCALE

Je recevrai le reçu fiscal me permettant une  
déduction d'impôts de 66%, soit les deux tiers  
de ce montant, mais donnant à l'association la  
possibilité d'agir 3 fois plus qu'il ne me coûte.

**OUI** pour soutenir les actions de *Solidarité Laïque* en France et dans  
le monde. Je fais un don de :

30€    **40€**    50€    70€    100€

À ma convenance \_\_\_\_\_ €

Afin de vous adresser le **reçu permettant de déduire de vos impôts les deux tiers de votre  
versement**, merci d'indiquer votre adresse :

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] VILLE \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir la newsletter Internet de *Solidarité Laïque*.

EMAIL (facultatif) \_\_\_\_\_

**Informatique et Liberté** : Pour tout droit d'accès et de rectification, s'adresser à *Solidarité Laïque*.  
Si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit transmise à nos partenaires, cochez cette case